

**RURAL-URBAIN
DYNAMIQUE
Ressources
territoire
attractif**

SYNDICAT MIXTE ARDECHE VERTE



En mars 2010, le contrat de développement qui liait le Pays Ardèche verte à la Région Rhône-Alpes est arrivé à son terme. Ce dispositif, porté localement par le Syndicat Mixte Ardèche verte, a permis de conduire, dans divers domaines, des actions visant à soutenir le développement de notre territoire. Par ailleurs, l'Ardèche verte

a su mobiliser des fonds nationaux et européens pour faire émerger des projets structurants tels que la pépinière d'entreprises sur le bassin annonéen ou bien encore le Pôle d'Excellence Rural sur le Haut-Vivarais.

Fort de cette expérience positive, un nouveau Contrat de Développement Durable entre le Pays Ardèche verte et la Région Rhône-Alpes a été signé pour la période 2011-2016. Nous avons utilisé l'ensemble des études et réflexions menées en 2009-2010, ainsi que l'évaluation du précédent contrat, pour mettre à jour le diagnostic territorial. Par ailleurs, nous avons, conformément aux attentes de la Région Rhône-Alpes, conduit une étude approfondie sur la question des gaz à effet de serre, et sur les actions à mettre en place dans ce domaine. Enfin, nous avons procédé à la révision de la charte portant le projet de territoire. A présent, nous devons travailler, avec l'aide de la Région Rhône-Alpes, à reconstruire un outil de participation citoyenne à travers le Conseil Local de Développement.

Ainsi, le projet de territoire, intégrant pleinement les principes liés au développement durable, est composé de trois enjeux majeurs qui se déclinent en 21 fiches actions. Ces fiches permettent de définir les priorités ainsi que le niveau d'intervention souhaité en sachant que le total des subventions régionales a été réévalué et permettra durant la période du contrat de mobiliser 8 100 000 euros.

Olivier DUSOPT
Président du Syndicat Mixte Ardèche verte
Député de l'Ardèche, Maire d'Annonay

EDITO



Rhône-Alpes Région

Dès mon élection en tant que conseillère régionale, c'est avec beaucoup de plaisir que je me suis investie aux côtés des élus de l'Ardèche verte et de tous les acteurs mobilisés dans l'élaboration du nouveau projet de territoire et du

Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes.

Le Diagnostic de territoire enrichi par la réflexion sur le Plan Climat Energie Territorial a permis d'identifier des enjeux forts et des orientations stratégiques qui constituent une vraie base de travail pour les 6 années à venir et qui convergent pleinement avec les orientations régionales d'aménagement et de développement durable du territoire.

Je soulignerais le caractère novateur par son approche transversale de ce programme d'actions qui va permettre de mobiliser plus de 8,1 millions d'euros de fonds régionaux sur 6 ans. L'ambition du territoire de se doter d'outils performants pour atteindre un développement qualitatif à travers l'élaboration de conventions de progrès fera l'objet d'une attention toute particulière de la Région Rhône-Alpes.

Economie, emploi et formation sont des axes forts du développement local et sont désormais partie intégrante du projet par le biais du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) dont j'assume la présidence.

La méthodologie de construction participative et l'effort conduit ont permis la compréhension et l'appropriation du contrat par tous les acteurs du territoire.

Même si l'on peut déplorer l'absence de Conseil Local de Développement, les élus et moi-même nous sommes engagés à relancer cette instance dès la fin du premier semestre 2011 et une étude est actuellement en cours de finalisation.

Aux côtés du chef de projet, Olivier Dusopt, et de toute l'équipe du Syndicat Mixte de l'Ardèche verte, je souhaite porter et soutenir les projets innovants et structurants pour le territoire, qui contribueront à un développement harmonieux et solidaire dans tous les domaines.

Valérie MALAVIEILLE
Conseillère Régionale Rhône-Alpes,
Référente pour l'Ardèche verte

Siège : 36, Place de l'Eglise - 07340 PEAGRES

Tél. 04 75 34 75 59 - Fax 04 75 33 10 79

Antenne : 42, rue des écoles - 07610 VION

Tél. 04 75 08 94 30 - Fax 04 75 07 05 03

coordination@pays-ardeche-verte.fr

www.pays-ardeche-verte.com



Le programme d'actions

Les 14 orientations stratégiques du projet de territoire ont été traduites en 14 fiches actions transversales du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), auxquelles s'ajoutent 7 fiches spécifiques au volet agricole et forestier du Projet Stratégique Agricole de Développement Rural (PSADER).

ENJEU 1 : Rural – Urbain : créer du lien d'une population à l'autre 2 600 000 € de subventions de la Région Rhône-Alpes

- 1 - Développer une offre de transport alternative à la voiture
- 2 - Produire, Valoriser et Consommer local /Circuits courts
 - 2.1. Du producteur au consommateur, valoriser les produits et filières agricoles du territoire et recréer du lien social
 - 2.2. Œuvrer pour une filière bois dynamique, solidaire et cohérente qui valorise les bois locaux
3. Accueillir et accompagner les populations jeunes
4. Développer une offre de loisirs en zone rurale et en périphérie des zones denses
5. Soutenir la culture comme outil de développement du territoire

ENJEU 2 : Œuvrer pour un territoire attractif, accueillant et dynamique 2 500 000 € de subventions de la Région Rhône-Alpes

6. Valoriser les entrées et vitrines du territoire
7. Mener des actions globales de cœur de village et cœur de ville
8. Gérer de manière concertée et raisonnée l'offre foncière : planification et développement économique
 - 8.1. Favoriser l'installation et l'activité agricole par une offre foncière cohérente et disponible
 - 8.2. Pallier au fort morcellement de la forêt et au désintérêt actuel des propriétaires forestiers
9. Accompagner les mutations économiques et identifier les compétences
10. Communiquer auprès des habitants du territoire et hors territoire

ENJEU 3 : Œuvrer pour un territoire qui gère et valorise ses ressources 1 500 000 € de subventions de la Région Rhône-Alpes

11. Soutenir et accompagner les nouveaux gisements d'emplois non délocalisables
 - 11.1 Soutenir une agriculture réactive qui dynamise le milieu rural
12. Requalifier le bâti ancien
13. Mener des actions d'éducation au territoire par la valorisation de son patrimoine et par l'éducation à l'environnement pour un développement durable
 - 13.1 Préserver, aménager, gérer et valoriser les espaces naturels, les ressources et les paysages d'Ardèche verte
14. Faciliter l'intégration des enjeux "climat-énergie" dans la mise en œuvre du projet de territoire
 - 14.1 Développer des pratiques agricoles et modes de gestion sylvicoles durables

Des crédits ont été réservés pour l'animation du contrat

1 443 000 € de subventions de la Région Rhône-Alpes

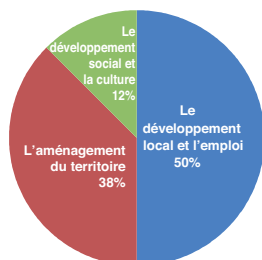
Répartition des crédits alloués par la Région Rhône-Alpes

Au total c'est une enveloppe de 8 042 860 € qui a été allouée par la Région Rhône Alpes pour 6 ans dans le cadre du CDDRA/PSADER, répartie selon 3 axes de développement :

■ Le développement local et l'emploi : 4 000 000 € soit 50% de l'enveloppe

Les circuits courts, la filière bois, les produits touristiques, les offres de loisirs marchandes, les actions de redynamisation du commerce, l'offre d'accueil économique, l'installation agricole, les actions collectives d'entreprises, la création d'activités, le soutien aux saisonniers agricoles.

Répartition
des crédits
régionaux



■ L'aménagement du territoire :

3 000 000 € soit 38% de l'enveloppe

Les transports, véloroutes, l'offre de loisirs non marchande, la signalétique, les aménagements urbains, l'habitat, la planification, les études foncières agricoles, la mobilisation des propriétaires forestiers, la maison de l'environnement, les chartes paysagères.

■ Le développement social et la culture : 1 000 000 € soit 12% de l'enveloppe

La jeunesse, les culturelles de l'Ardèche verte et les événementiels de notoriété, les musées et les animations d'éducation au territoire.

Une opportunité pour des financements complémentaires

Ce programme va aussi permettre de mobiliser et/ou de compléter des crédits Européens (FEADER, FEDER), de l'Etat (Pôle d'Excellence Rural, Rénovation de l'habitat,...) et du Département de l'Ardèche (Projets PI-LOTS, Procédure CAP Territoire,...).

Un socle développement durable et climat-énergie pour les projets

L'analyse des projets se fera via les 4 piliers du Développement Durable :

■ Environnement et climat-énergie

Préservation de la biodiversité, maîtrise de l'énergie, gestion rationnelle des ressources,...

■ Gouvernance

Implication des acteurs du territoire, organisation de la concertation, travail en réseau,...

■ Social

Accessibilité handicapés, prise en compte de publics en situation précaire, solidarité entre territoires et générations,...

■ Economique

Création d'emploi, de richesse, valorisation des ressources et filières locales, innovation,...

Les élus de l'Ardèche verte ont donc validé un socle de référence pour analyser les projets. Conscients des difficultés et des efforts que cela va engendrer pour de nombreux acteurs, quelques premiers principes ont été actés :

- Les projets d'envergure seront soumis à la réalisation d'une étude préalable,
- Les projets pluriannuels (animation, manifestations) feront l'objet d'une convention dans le cadre d'une démarche de progrès,
- Les projets exemplaires pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique (ingénierie et communication) et d'un bonus.

L'équipe d'animation de l'Ardèche verte assurera l'accompagnement des acteurs pour les aider à intégrer progressivement la démarche Développement Durable.

En préparation : Le guide des bonnes pratiques pour l'organisation des manifestations.

Associations, groupes d'habitants, acteurs culturels, comité des fêtes, clubs sportifs, ... Qu'il s'agisse d'une fête locale, d'un concert ou d'une exposition, d'une foire, d'un événement sportif, ... Ce guide accompagnera l'organisateur pas à pas pour une meilleure prise en compte du développement durable dans l'organisation de son événement.

Organisé par rubriques, des conseils et astuces, des expériences déjà réalisées en Ardèche verte, montreront qu'avec volonté et créativité, et sans gros moyens financiers, chacun peut s'engager dans une démarche de progrès :

- Les aspects juridiques de base,
- Le matériel : l'éclairage, la sonorisation, les stands
- La restauration : l'alimentation, la prévention/santé, la vaisselle,
- Les déchets, les sanitaires et l'eau
- L'accessibilité au site : les transports, les tarifs
- La communication et signalétique
- L'évaluation de son événement

Le guide sera enrichi d'adresses utiles et contacts locaux qui permettront aux organisateurs de s'appuyer sur des interlocuteurs spécialisés.

Un Livre Blanc pour l'enjeu climat-énergie

Pendant la phase de révision de la Charte de Territoire, le Pays Ardèche verte, en partenariat avec l'association Polénergie, s'est engagé dans un travail de sensibilisation, de concertation et d'étude sur l'enjeu climat-énergie. Les débats au sein de la commission Climat énergie, les contributions aux Ateliers-débats et le Bilan de Gaz à Effet de Serre ont permis de fixer des priorités d'actions largement reprises dans le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. De cette démarche est né un Livre Blanc qui donne 8 priorités pour agir en Ardèche verte :



- 1- **Mobiliser le territoire,**
- 2- **Mieux utiliser l'énergie** (économies et énergies renouvelables)
- 3- **Lutter contre l'étalement urbain** en favorisant l'aménagement et la planification urbaine à long terme (SCOT, PLU...),
- 4- **Se déplacer autrement** en réduisant la place de la voiture et en favorisant les modes doux et le covoiturage,
- 5- **Rénover massivement le bâti ancien,**
- 6- **Favoriser un développement économique durable** (management environnemental, transport de marchandises, éco-tourisme),
- 7- **Mieux produire pour consommer local** (produits agricoles et bois),
- 8- **Œuvrer pour une Ardèche encore plus « verte »** en préservant les espaces naturels et les espaces verts, en diminuant les déchets.

Le Livre Blanc dresse un état des lieux des enjeux énergétiques et climatiques en Ardèche verte. Les températures moyennes relevées depuis 30 ans et les épisodes de sécheresse ont nettement augmenté. La diminution de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) doit être une priorité pour répondre aux enjeux climatiques planétaires et s'aligner sur les objectifs fixés au niveau international et national.

Quatre grands domaines constituent en Ardèche verte les principales sources de GES et montrent l'importance d'un engagement de tous : l'industrie, l'agriculture, le résidentiel et le transport. Ce constat souligne la nécessité d'anticiper une hausse inévitable du coût des énergies pour la collectivité, les entreprises et les particuliers avec un risque de précarité énergétique pour les plus fragiles.



Ce Livre Blanc est un premier outil de communication et de sensibilisation sur le territoire. Des projets plus opérationnels restent désormais à décliner et vont nécessiter un effort collectif important.



**Une équipe de 8 chargés
de mission pour vous accueillir
et vous accompagner :**

L'équipe d'animation se tient à la disposition des porteurs de projets pour les accompagner. Dès le début, quand le projet a été identifié et formulé, n'hésitez pas à contacter le chargé de mission en lien avec la thématique, il vous accompagnera dans la maturation de votre projet, vous aidera dans la recherche de partenariats et de financements puis vous guidera dans le montage du dossier de subvention.

L'équipe d'animation

Anne MICOUD - Coordinatrice du Syndicat Mixte Ardèche verte
coordination@pays-ardeche-verte.fr

Guillaume BACCIOTTI - Chargé de mission cadre de vie et territoire durable
territoire_durable@pays-ardeche-verte.fr

Ophélie JOUVENON - Chargée de mission gouvernance économique
economie@pays-ardeche-verte.fr

Agnès ROBERT - Chargée de mission tourisme et culture
tourisme.culture@pays-ardeche-verte.fr

Marie PANARIN - Chargée de mission agriculture et gestion de l'espace
agriculture@pays-ardeche-verte.fr

Guénaëlle SCOLAN
Chargée de mission forêt - filière bois
filierebois@pays-ardeche-verte.fr

Claudine MENETRIEUX - Chargée de mission emploi et animatrice du CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation)
emploi@pays-ardeche-verte.fr

L'animation d'actions spécifiques

Séverine GAUDILLAT - Animatrice Ardèche Nord Initiative - accueil des créateurs/repreneurs
ani@pays-ardeche-verte.fr

Norbert MOREL - Chargé de mission pour l'Association des OT/SI de l'Ardèche verte
tact.ardeche-verte@orange.fr

Administration

Marie-Claude HENRY et Céline LABROT : accueil et secrétariat, respectivement à Peaugres 04 75 34 75 59 et Vion 04 75 08 94 30

coordination@pays-ardeche-verte.fr

Sylvie FAURE : suivi comptable à Peaugres
compta@pays-ardeche-verte.fr

La reconstruction

d'une nouvelle instance de concertation

Une étude/action a été confiée au Bureau d'étude AMETIS SCOP pour reconstruire un nouvel outil de participation citoyenne, le Conseil Local de Développement (CLD), et revoir les modalités de fonctionnement de la gouvernance locale. La mission du consultant comprend trois phases :

- un diagnostic partagé permettant d'établir les éléments qui ont conduit à une situation de blocage tant au niveau du fonctionnement même du CLD qu'au niveau de l'organisation de la gouvernance menée par le Pays Ardèche verte,
- La proposition d'une méthode de reconstruction d'une nouvelle instance en précisant sa composition, son organisation, sa forme juridique, les modalités d'animation et en définissant un schéma de fonctionnement avec le Pays Ardèche verte et le rapporteur régional (Composition du comité de pilotage, commissions, groupes de travail...),
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la reconstruction du CLD jusqu'à sa mise en œuvre effective.

Le CLD (CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT) est une instance ouverte aux personnes qui souhaitent participer aux réflexions sur le développement du territoire. En particulier, le CLD participe, au côté des élus, à la formulation, la mise en œuvre et au suivi du Contrat de Développement Durable de l'Ardèche verte engagé avec la Région Rhône-Alpes.

cahier
spécial
n°7CHARTRE DE TERRITOIRE
ARDÈCHE VERTE

SYNDICAT MIXTE ARDECHE VERTE



Depuis 2009, le Pays Ardèche verte a réalisé un travail d'analyse, de concertation et de réflexion. Il a permis de déterminer les enjeux majeurs pour le territoire et les objectifs de développement pour le futur.

Plus précisément, ces 3 enjeux ont été progressivement construits :

- grâce à la réflexion menée sur l'enjeu climat-énergie
- grâce au travail d'évaluation du précédent contrat de développement,
- grâce à la concertation qui s'est appuyée sur le Conseil Local de Développement, les acteurs associatifs et socio-économiques, les partenaires institutionnels et les élus locaux
- et enfin grâce aux différentes études thématiques : Déplacements, Musées, Développement touristique, Charte Forestière...

Enjeu 1 : « Rural, urbain, créer du lien d'une population à l'autre »

Le Pays Ardèche verte, espace de vie pour près de 80 000 habitants, de la vallée du Rhône au plateau du Haut-Vivarais, se compose d'espaces urbanisés et péri-urbanisés, mais aussi de larges espaces ruraux.

Désormais, la croissance spectaculaire des mobilités conduit à une « muti-appartenance » territoriale. Les ruraux vivent avec la ville et les urbains vivent avec l'environnement rural. Riche de ses différences et de ses rapprochements, le Pays Ardèche verte affirme sa volonté de créer du lien d'une population à l'autre, du rural à l'urbain et de l'urbain au rural.

Enjeu 2 : « Œuvrer pour un territoire attractif, accueillant et dynamique »

Carrefour entre Lyon, St Etienne et Valence, le Pays Ardèche verte jouit d'une position géographique privilégiée, qui montre tout son intérêt en matière de développement économique, touristique et culturel. Le territoire a également l'immense atout d'avoir conservé un patrimoine paysager, naturel, culturel préservé, fruit du travail de l'homme et de la nature. Fort de son po-

tentiel, le Pays Ardèche verte affirme sa volonté d'œuvrer pour un territoire attractif, accueillant et dynamique.

Enjeu 3 : « Un territoire qui gère et qui valorise durablement ses ressources »

Les ressources du territoire Ardèche verte sont riches et variées.

- Dans un territoire héritier d'une histoire rurale et industrielle hors du commun, les hommes et les savoir-faire sont des composantes essentielles.
- Pour un territoire rural comme l'Ardèche verte, les ressources locales sont également agricoles et forestières. Elles sont génératrices d'activités et d'emplois en milieu rural. Elles permettent l'entretien et la valorisation des espaces ruraux.
- Enfin, le patrimoine naturel, paysager et culturel caractérise l'Ardèche verte par sa qualité et sa grande diversité.

Tourné vers l'avenir et les générations futures, le Pays Ardèche verte ne conçoit la mise en œuvre de cet enjeu « gestion et valorisation de ses ressources » qu'en respectant les différents principes du développement durable.



Siège : 36, Place de l'Eglise - 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 75 59 - Fax 04 75 33 10 79

Antenne : 42, rue des écoles - 07610 VION
Tél. 04 75 08 94 30 - Fax 04 75 07 05 03

coordination@pays-ardeche-verte.fr
www.pays-ardeche-verte.com

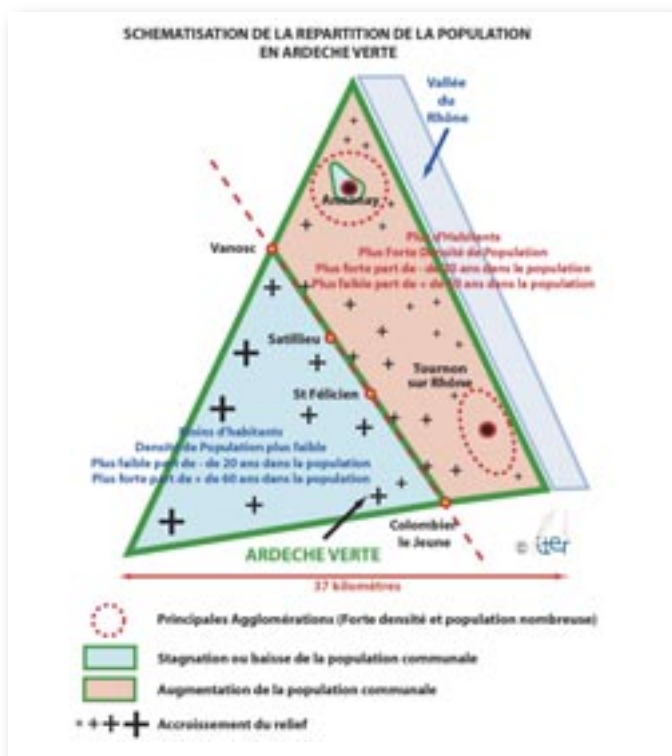
Contexte général et démographie :

Le contraste Est/Ouest est visible tant du point de vue du relief que de la population. Il se retrouve aussi dans l'offre de services à la population.

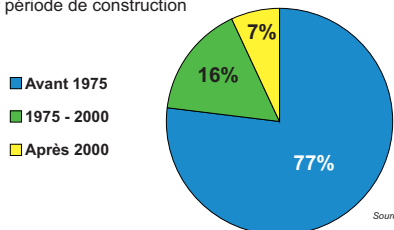
Dans ce domaine, des efforts importants ont été consentis par la Communauté de Communes du Haut Vivarais en matière de santé sur l'Ouest du territoire. A l'Est, le champ de la petite enfance a été bien investi depuis 2003 (80 places supplémentaires en crèche) mais des efforts restent à faire en direction de la jeunesse, qui ne (re)vient pas ou peu sur le territoire.

La forte présence des personnes âgées en milieu rural, fortement demandeuses de services à la personne, est aussi potentiellement créatrice d'emplois non délocalisables.

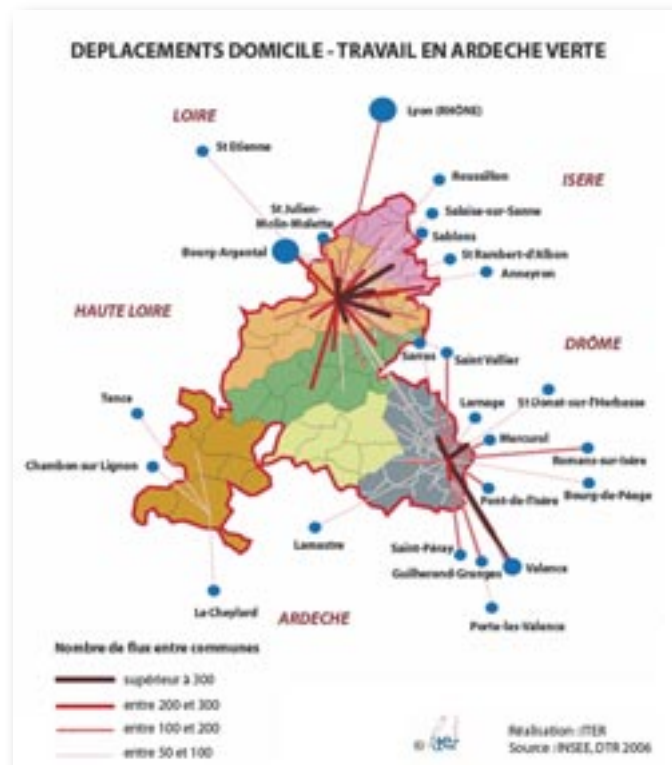
Enfin, la fragilité économique des ménages doit nous alerter sur les risques de nouvelles formes de précarités (énergétiques par exemple).



Répartition des émissions de Gaz à Effet de Serre par période de construction



Urbanisme, habitat, transports et déplacements



Les 30 dernières années ont été marquées par une urbanisation croissante à travers la construction de maisons individuelles en zones périurbaines. L'étalement urbain a de nombreuses conséquences néfastes : la disparition d'un espace agricole à bon potentiel, une gestion des équipements publics (réseaux électriques, assainissement...) rendue plus compliquée et coûteuse, une pratique du « tout voiture », une dégradation des paysages.

Le développement de l'offre de logement locatif est un enjeu pour le milieu rural, afin d'accompagner les efforts en matière de revitalisation et d'accueil d'actifs. Le logement des saisonniers agricoles est, quant à lui, un problème à part entière.

L'urbanisme, l'habitat et les déplacements sont des problématiques majeures au regard des enjeux climat-énergie.

Le besoin de rénovation est énorme puisque 66% des résidences sont antérieures à 1975, année qui marqua le début de l'isolation.

L'offre de transport en commun est faible et inégalement réparti. Le transport routier est, quant à lui, le 3^{ème} secteur émetteur de gaz à effet de serre du territoire (16% des émissions totales).

Développement économique et emploi

Le tissu économique de l'Ardèche verte montre de réels atouts. Le secteur tertiaire et celui des services sont en constante progression. Le tissu commercial et artisanal est encore dense notamment en milieu rural. Le savoir-faire industriel est ancré tout en cultivant un esprit d'innovation dans les TPE/PME. Enfin, on constate une réelle dynamique en terme de création d'activités.

Mais le contexte économique difficile touche durement l'Ardèche verte. L'économie industrielle traditionnelle est en déclin avec des vagues de licenciements économiques importantes ces dernières années et une précarisation croissante de l'emploi.

Le territoire peine à faire face à cette conjoncture : l'offre d'immobilier et de foncier d'activités reste restreinte et inadaptée, et largement concurrencée par les territoires limitrophes ; les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sont sous utilisées par les entreprises ; l'offre de formation qualifiante est insuffisante même si les acteurs de l'emploi formation se mobilisent au service des entreprises.

Le développement des coopérations entre entreprises et celui de la mise en réseau des structures d'appui à l'activité économique est un facteur de progrès dans lequel il convient notamment d'investir.

L'économie de l'Ardèche verte en quelques chiffres

- Une forte prépondérance des entreprises unipersonnelles (56%) et de petite taille 1-5 salariés (1/3)
- Poids du secteur de la fabrication des véhicules : 12 fois plus important qu'à l'échelle régionale. Conséquence : un indice de fragilité économique élevé : 24% (13,3% en Rhône Alpes)
- Plus d'un actif sur 10 travaille dans l'économie sociale et solidaire (services à la personne, services non marchands)
- Un taux de création d'entreprises en augmentation + 21% en 2006, +19% en 2007
- Un manque d'environ 2 500 m² en surface immobilière pour les activités de services et de production
- Une part importante des émissions de gaz à effet de serre du territoire émise par l'industrie (27%)

Tourisme, sports, loisirs et culture

1 500 km d'itinéraires de randonnées balisés, 3 sites touristiques majeurs, 5 musées, des manifestations culturelles renommées sont autant d'atouts pour l'Ardèche verte.



Pourtant, le territoire souffre encore d'un déficit d'image auprès d'une clientèle qui peine à l'identifier comme destination touristique. L'économie touristique ne représente que 3 à 4% de l'économie générale et 2,5% des emplois.

L'Ardèche verte a pourtant un potentiel de développement à exploiter : hôtellerie de plein air, sports et loisirs de pleine nature, agritourisme et œnotourisme, tourisme fluvial, valorisation du patrimoine industriel et technique.

Elle peut aussi compter sur ses 5 musées (Le Musée César Filhol à Annonay, le Château Musée de Tournon-sur-Rhône et le Musée des Mariniers à Serrières, le Musée du charonnage et du car à Vanosc et le Musée Canson et Montgolfier) qui ont, pour la plupart des collections remarquables mais mal mises en valeur. La professionnalisation des musées et leur mise en réseau sont des facteurs clés pour valoriser le patrimoine du territoire.

L'Ardèche verte peut aussi se prévaloir d'un tissu associatif riche et dense. Le territoire compte nombre d'acteurs culturels organisés et professionnels qui s'appuient sur des lieux de diffusion culturels structurants (arts de la rue, musiques actuelles, espace Mongolfier...). Des points restent à améliorer en matière de coordination, de communication et d'ouverture.



Agriculture, forêt/filière bois, environnement et cadre naturel

Les circuits courts de commercialisation connaissent un développement et un succès croissant, qui permettent pour certaines exploitations fragilisées par les crises agricoles de maintenir et conforter leur activité sur le territoire. L'agriculture de l'Ardèche verte est néanmoins mise à mal : le revenu des agriculteurs continue de diminuer.

La transmission des exploitations est une problématique forte, appréhendée sur deux Communautés de Communes par les Comités Locaux à l'Installation. Par voie de conséquence, la diminution du nombre d'agriculteurs entraîne un enrichissement des zones les plus rurales, qui deviennent des proies potentielles aux incendies.

Le territoire rural de l'Ardèche verte est aussi marqué à 45% par la forêt. Cette forêt, en raison d'un morcellement important et un désintérêt des pro-

priétaires forestiers, n'est pas valorisée à sa juste mesure. Les 110 entreprises de l'amont à l'aval de la filière ont pourtant une opportunité à saisir avec le développement des débouchés du bois (construction, énergie), à la seule condition d'une évolution, modernisation et professionnalisation rapide de leur part.

Enfin le cadre naturel de l'Ardèche verte présente de nombreux attraits à condition que le territoire en prenne conscience et choisisse de l'entretenir et de le valoriser en s'appuyant notamment sur des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Etudes disponibles sur www.pays-ardeche-verte.fr / rubrique bibliodocs

Climat - énergie

« Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre », 2009, Equineo

Transport et déplacements :

« Etude des déplacements et définition d'un plan d'actions pour une mobilité durable en Ardèche verte », 2010, ITER
« Transport de marchandises et solutions alternatives au tout routier », décembre 2008, CATRAM

Développement économique - emploi :

« Diagnostic du Contrat Territorial Emploi Formation », décembre 2009
« Création d'une offre d'hébergement et d'accompagnement adaptée aux besoins des créateurs d'entreprises », 2008, KATALYSE
« Diagnostic de la structuration du réseau d'acteurs d'aide à la création d'entreprises », 2009, KATALYSE
« Diagnostic territorial nord Ardèche », octobre 2009, LDA

Tourisme :

« Diagnostic du Schéma de Développement touristique durable Ardèche verte », juin 2009, Pays Ardèche verte – Marion JEAN, Université Lumière Lyon 2
« Schéma de développement et d'aménagement touristique », phase 1 avril 2010 – MDP ingénierie et Hervé Saulnier Conseil

Culture

« Diagnostic des musées de l'Ardèche verte », 2010, Isabelle Chavanon

Alimentation et agriculture :

« Diagnostic du Projet Stratégique pour l'Agriculture et Développement Rural », juillet 2010, Pays Ardèche verte
« Diagnostic foncier du Projet Stratégique pour l'Agriculture et Développement Rural », Décembre 2006, SAFER
« Diagnostic de la restauration collective », 2009, Pays Ardèche verte – Delphine Douarche, Université J-F. Champollion Toulouse

Forêt et filière bois :

« La ressource forestière et sa gestion en Ardèche verte », 1er trimestre 2010, ONF – CRPF
« La forêt paysanne en Ardèche verte », Mars 2010, Chambre d'Agriculture 07 – CRPF
« Le potentiel de développement du sylvo-pastoralisme en Val d'Ay », Avril 2010, ISARA Lyon
« La filière bois en Ardèche verte », Janvier – Avril 2010, Pays Ardèche verte
« Accueil des publics et cohabitation des usages en forêt », Décembre 2010, Pays Ardèche verte

Environnement et espaces naturels :

« Forêt et Espaces naturels en Ardèche verte », Août – septembre 2009, Pays Ardèche verte
« Education à l'environnement et au développement durable », 2010, Pays Ardèche verte

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes **ardèche**
LE CONSEIL GÉNÉRAL